

**Bruxelles, le 8 mars 2022
(OR. en)**

**6987/22
ADD 1**

**POLCOM 15
COMER 27
WTO 36
DELECT 38**

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	25 février 2022
Destinataire:	Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	C(2022) 1111 final - ANNEXE
Objet:	ANNEXE du règlement délégué (UE) .../... de la Commission modifiant le règlement (UE) 2018/196 du Parlement européen et du Conseil relatif à des droits de douane supplémentaires sur les importations de certains produits originaires des États-Unis d'Amérique

Les délégations trouveront ci-joint le document C(2022) 1111 final - ANNEXE.

p.j.: C(2022) 1111 final - ANNEXE



Bruxelles, le 25.2.2022
C(2022) 1111 final

ANNEX

ANNEXE

du

règlement délégué (UE) .../... de la Commission

modifiant le règlement (UE) 2018/196 du Parlement européen et du Conseil relatif à des droits de douane supplémentaires sur les importations de certains produits originaires des États-Unis d'Amérique

ANNEXE

«ANNEXE I

Les produits auxquels des droits à l'importation supplémentaires s'appliquent sont identifiés par leur code NC à huit chiffres. La description des produits classés sous ces codes figure à l'annexe I du règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil¹.

0710 40 00

Ex 9003 19 00 "montures en métaux communs"

8705 10 00

6204 62 31

»

¹ Règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil du 23 juillet 1987 relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun (JO L 256 du 7.9.1987, p. 1).